

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

DESSIN APPLIQUE A LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE : 65 12 03 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 mars 2023,
sur avis conforme du Conseil général**

DESSIN APPLIQUE A LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les compétences de base du dessin de bijoux, par la représentation en volume et en perspective ;
- de réaliser des techniques d'ombrages et de volume d'un bijou avec ou sans pierres.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ♦ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - ♦ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ♦ s'exprimer oralement et par écrit :
 - ♦ produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- ♦ savoir calculer :
 - ♦ maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - ♦ opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ;
 - ♦ connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - ♦ prendre une fraction d'un nombre ;
 - ♦ calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ♦ savoir structurer l'espace et ses composants :

- ♦ reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
- ♦ calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;
- ♦ calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- ♦ dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ♦ savoir mesurer :
 - ♦ pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours et des délais impartis, en utilisant les instruments et le vocabulaire technique adéquats,

- ♦ de représenter un modèle de bijou :
 - en plan,
 - en vue orthogonale,
 - en perspective à deux points de fuite ;
- ♦ de réaliser une mise en volume d'un bijou par la technique de l'ombrage ;
- ♦ de réaliser un croquis libre de bijou.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le degré de précision et de soin de la réalisation,
- ♦ le niveau de maîtrise du vocabulaire technique,
- ♦ le niveau de qualité de l'organisation du travail.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

4.1. Dessin appliqué à la bijouterie-joaillerie : technologie

- ♦ de lire et d'expliquer un plan ;
- ♦ d'appréhender et d'expliquer la mise en perspective d'un dessin de bijou ;
- ♦ de déterminer les techniques de proportions ;
- ♦ de déterminer les différents instruments pour le dessin de bijou ;
- ♦ d'utiliser le vocabulaire technique du dessin de bijou adéquat (rabattement de plan, projection, rotation sur un axe ...).

4.2. Dessin appliqué à la bijouterie-joaillerie : pratique professionnelle

dans le cadre d'exercices imposés par l'enseignant,

en utilisant les instruments adéquats,

- ♦ de dessiner des bijoux simples en projection orthogonale ;
- ♦ de dessiner des bijoux en perspective avec deux points de fuite ;

- ♦ de transposer à l'échelle des mesures précises de longueurs et d'angles ;
- ♦ d'appliquer des règles de mise en page professionnelle ;
- ♦ de reproduire le dessin de bijoux au crayon en utilisant des calques ;
- ♦ d'ombrer et de dégrader des volumes ;
- ♦ de représenter des mises en volume de bijoux ;
- ♦ de réaliser différents croquis de modèles de bijoux : bagues, broches, boucles d'oreille, pendentifs

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour l'activité d'enseignement de « Dessin appliqué à la bijouterie-joaillerie : pratique professionnelle », il est recommandé de ne pas dépasser un étudiant par poste de travail.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Dessin appliqué à la bijouterie-joaillerie : technologie	CT	B	10
Dessin appliqué à la bijouterie-joaillerie : pratique professionnelle	PP	L	38
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60